

20<sup>e</sup> RENDEZ-VOUS ANNUEL

JEUDI 17 OCTOBRE 2024  
HÔTEL BALTIMORE PARIS  
OU DISTANCIEL



# ACTUALITÉ 2024 DES **REDRESSEMENTS EN** **GESTION DE PATRIMOINE**



Une attestation vous sera remise  
validant 7 heures de formation

AVEC LA  
PARTICIPATION  
DE



C&C NOTAIRES



## Boris MASSOUTIER

Directeur de l'Offre Finance - Fiscalité - Gestion de patrimoine  
 bmassoutier@efe.fr  
 @EfeJuridique

**L'**ingénierie patrimoniale demeure sous la pression contentieuse **avec un renforcement des contrôles et des outils légaux. La nouvelle législature ne limitera pas l'émergence d'un contentieux de place et la mise en cause des contribuables et de leurs conseils.**

L'environnement législatif et jurisprudentiel évolue toujours vers **davantage de restriction de l'« ingéniosité »** des acteurs de l'ingénierie patrimoniale, pour plus de **transparence, au détriment parfois de la sécurité fiscale.**

**Quel que soit l'impôt concerné, les redressements fiscaux s'intensifient cette année encore** en ciblant l'ensemble des dispositifs de faveur. Il est donc indispensable de partager entre pairs pour **anticiper et prévenir les risques fiscaux inhérents à vos stratégies passées, en cours et futures.**

Notre 20<sup>e</sup> édition du Panorama des redressements en gestion de patrimoine vous permettra de proposer **des solutions adaptées et sur mesure, aux risques mesurés.** Ce grand **rendez-vous incontournable organisé par EFE** est un lieu d'échange et de partage avec les plus grands avocats en la matière **sous la présidence du Président Gilles Bachelier du Conseil d'État.**

### POUR QUI ?

- Avocats
- Fiscalistes
- Ingénieurs patrimoniaux
- Conseillers en gestion de patrimoine
- Notaires
- Banquiers privés
- Commissaires aux comptes et experts-comptables

### POURQUOI ?

- Faire le point sur **l'ensemble des typologies de redressements**
- Définir de **nouvelles stratégies patrimoniales** et adapter celles en cours
- Identifier **les montages ou situations à risque** et s'en prémunir

### COMMENT ?

- Focus sur la jurisprudence de l'année écoulée par des **experts en ingénierie patrimoniale**
- Analyse des mesures issues de la **dernière loi de Finances pour 2024** et l'impact en gestion de patrimoine
- Remise d'une **documentation détaillée** en début de conférence
- Cette conférence est conçue de manière interactive : vous avez la possibilité de **poser des questions à l'issue de chaque exposé**

### LES ACQUIS

- Mettre en œuvre des **nouvelles stratégies patrimoniales et fiscales** en tenant compte des redressements réalisés en 2023 et 2024
- **Sécuriser vos pratiques** et vos opérations de gestion de patrimoine
- Maîtriser **les chefs de redressement les plus sensibles** et limiter les risques de rehaussements

### CONFÉRENCE EN MODE PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL



Si vous assistez à cette conférence **en présentiel**, vous bénéficierez...

- d'une documentation détaillée disponible sur votre espace client
- d'échanges directs avec les experts assurant la conférence
- de présentations d'experts, suivies par des sessions de questions / réponses

*Toutes les précautions seront prises sur le lieu de la conférence afin de respecter la législation en vigueur et les mesures de distanciation sociale.*



Si vous assistez à cette conférence **en distanciel**, vous bénéficierez...

- d'une connexion à distance sur notre solution distanciel grâce à des identifiants envoyés après l'envoi de votre convocation
- d'une documentation détaillée disponible sur votre espace client
- d'une connectivité constante avec les intervenants et autres participants grâce au tchat live et au modérateur/ chef de programmes

**Si les circonstances sanitaires nous y obligent, la conférence se tiendra uniquement en mode distanciel à la date prévue.**

### Note de satisfaction

★★★★★ 4,4/5



Conférence très intéressante qui répond en tous points à mes attentes. Un grand merci à vous et aux intervenants pour ce travail de préparation et de présentation.



Journée fort instructive.



Très bonne formation complète et enrichissante.

JEUDI 17 OCTOBRE 2024



Journée présidée et commentée par :

**Gilles BACHELIER** - Président de chambre (h) - **CONSEIL D'ÉTAT**

**8h45** Accueil des participants

**9h00 Redressements en matière de fiscalité du revenu et de structuration patrimoniale**

- Redressements relatifs aux management packages et rémunérations des dirigeants
  - Quels critères de remise en cause du régime de plus-value ?
- Redressements relatifs aux PEA
- Redressements relatifs aux distributions
- Redressements relatifs aux opérations de restructuration
- Redressements relatifs aux plus-values
  - Soultes : que retenir des jugements ?
  - Quels points de vigilance pour les dispositifs de faveur ?
  - Détermination de la plus-value : quelle appréciation de la durée de détention des titres cédés ?



**Hervé QUÉRÉ**

Avocat Associé

**CHAUMONT QUÉRÉ & ASSOCIÉS**

**10h30** Café-Networking

**11h00 De quelle manière les stratégies civilistes peuvent-elle venir au secours d'un redressement fiscal ?**

- Comment tirer profit des méandres du code civil ?
- Quelles solutions face aux points de vigilance et les abus possibles ?
- Illustrations pratiques
  - Droits de mutation à titre gratuit : donation indirecte & assurance-vie
  - Impôt sur le revenu : le cas de la cession d'usufruit à durée fixe
  - Impôt sur la fortune immobilière
  - Impôt de plus-value : la donation avant cession et la purge de la plus-value latente
  - Impôt de plus-value : la non-fictivité de la donation avec réserve de quasi-usufruit



**Pierre CENAC**

Notaire

**C&C NOTAIRES**

**12h45** Déjeuner

**14h00 Redressements en matière de successions, libéralités et transmissions anticipées**

- Régime Dutreil, actualité contentieuse et jurisprudentielle
- Holdings animatrices : quels contentieux en cours ?
- Contentieux du remboursement des droits de mutation lors de l'ouverture d'un usufruit successif
- Donation d'une somme d'argent avec réserve de quasi-usufruit : une pratique à risque ?
- Réincorporation d'une donation antérieure à une donation-partage : détermination du prix de revient pour le calcul de la plus-value de cession
- La clause de préciput est-elle imposable au droit de partage ?
- Détermination de la part nette des héritiers en présence d'un démembrement de propriété
- Quelle taxation aux droits de mutation à titre onéreux des cessions d'usufruit de droits sociaux ?
- Appréciation du caractère « non nécessaire » d'une fraction de la trésorerie détenue par une holding
- Activité de location meublée et location gérance
- Holdings animatrices nouvellement créées



**Julien KOZLOWSKI**

Avocat Associé - Département contentieux fiscal



**Sébastien COMPAROT**

Avocat associé - Département Droit du patrimoine  
**FIDAL**

**15h30** Café-Networking

**15h45 Redressements en matière de fiscalité internationale**

- Actualité de l'exit tax et problématiques liées aux reports d'imposition
- Remise en cause de la résidence fiscale des personnes physiques
- Comptes bancaires détenus par l'intermédiaire de sociétés étrangères
- Rejet de la déduction de dettes pour le calcul de l'IFI
- Rectifications fondées sur l'article 123 bis du CGI
- Redressements fondés sur l'article 155 A du CGI
- Remise en cause de montages (abus de droit)
- Rectifications concernant les trusts étrangers
- Rectifications concernant la taxe patrimoniale de 3 % ?



**Bruno GOUTHÈRE**

Avocat Associé

**CMS FRANCIS LEFEBVRE AVOCATS**

**17h30** Clôture de la conférence



EFE est une marque du groupe

**ABILWAYS**

**POUR VOUS INSCRIRE  
SCANNEZ CE QR-CODE**

ou rendez-vous sur le site [www.efe.fr](http://www.efe.fr)



## INFORMATIONS PRATIQUES

### DATE ET LIEU DE LA CONFÉRENCE

**Judi 17 octobre 2024**

**Hôtel Baltimore - 88 Bis Av. Kléber, 75016 Paris**

**ou à distance**

Le lieu de la conférence vous sera communiqué sur la convocation qui vous sera transmise 10 jours avant la date de la conférence

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

EFE - Département formation  
18-24 rue Tiphaine, 75015 Paris  
[serviceclient@abilways.com](mailto:serviceclient@abilways.com) - [www.efe.fr](http://www.efe.fr)  
Tél. : 01 85 53 27 10

### RENSEIGNEMENTS PROGRAMME

Posez vos questions à Boris Massoutier  
Tél. : 01 44 09 12 75 • [bmassoutier@efe.fr](mailto:bmassoutier@efe.fr)

### PARTICIPATION (TVA 20 %)

**Tarif normal : 1 095 € HT**

**10 % de réduction HT pour toute inscription avant le 27/09/2024 (code REDUC10)**

Ce prix comprend le déjeuner, les rafraîchissements et les documents remis pendant la conférence.

Vous recevez cette information de la part de EFE (Groupe ABILWAYS).  
Si vous ne souhaitez plus recevoir de sollicitations de la part du groupe ABILWAYS :  
DPO - 18-24 rue Tiphaine, 75015 Paris ou [correctionbdd@abilways.com](mailto:correctionbdd@abilways.com).

Rejoignez EFE sur LinkedIn



EFE - Edition Formation Entreprise

les acteurs de  
la compétence

Membre de la Fédération  
Les acteurs de la Compétence

